

# LA LIBERTÉ

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, eujus causae servitis hujus apostolicae cathedrae doctrinis innixi.  
(Bref de Pie IX à la Liberté.)  
La Presse est une Œuvre pie, d'une utilité souveraine. (Pie IX.)

O. I. X.

M. V. X

Libenter etiam perspeximus vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhaerere quae ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita.  
(Bref de Léon XIII à la Liberté.)

## ABONNEMENTS

SUISSE ÉTRANGER

Un an . . . . .	12 fr.	25 fr.
Six mois . . . . .	6 > 50	13 >
Trois mois . . . . .	4 >	7 >

## BULLETIN POLITIQUE

**L'entrevue de Milan** entre les premiers ministres d'Allemagne et d'Italie est terminée. Elle a donné lieu aux gracieuses diplomatiques prévues. M. de Caprivi est allé rendre visite, à Monza, au roi Humbert qui l'a décoré de l'Ordre de l'Annonciade. Pauvre Ordre d'un caractère tout religieux, le voilà bien sécularisé.

Le chef du cabinet allemand est parti dimanche par le Gothard. Dans les rues et à la gare de Milan, une foule énorme se pressait sur son passage, mais il n'y a pas eu de démonstration.

En prenant congé du syndic de Milan, M. de Caprivi l'a assuré que la situation politique était absolument calme. Il lui a déclaré qu'il favoriserait autant que possible l'extension des relations commerciales, et qu'il songeait à ouvrir largement le marché allemand aux produits italiens. Cette politique est tout indiquée, du moment que l'on combat la France sur le terrain industriel et commercial. Il est trop juste que l'Italie, s'étant privée du marché français pour faire plaisir à Berlin, trouve quelque compensation du côté de l'Allemagne.

Le syndic de Milan, M. Bellinzaghi, qui a eu l'occasion de causer longuement avec MM. de Caprivi et Crispi, a dit à un de ses amis, membre de la municipalité milanaise, qu'un des buts principaux du voyage du chancelier allemand, était l'idée d'une union douanière que la triple alliance aurait l'intention de créer pour l'époque de l'expiration des traités de commerce en 1892. Les trois nations constitueront une ligue économique, dont le but apparent serait de neutraliser les effets du bill McKinley ; mais le but réel serait de combattre la politique protectionniste de la France et de la Russie. La ligue serait certaine de l'adhésion de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Turquie, de la Belgique et de la Hollande. Il y a longtemps que notre journal a annoncé la formation de cette ligue douanière, dirigée contre la France et contre la Russie. Quelle sera la position de la Suisse, qui ne pourra se tenir en dehors ni y entrer, sans compromettre sa neutralité et ses intérêts commerciaux ?

M. de Caprivi n'a suivi, ni à l'aller ni au retour, le chemin que l'on avait annoncé. Il devait arriver en Italie par la Suisse et le Gothard et s'en revenir par le Brenner et l'Autriche, de manière à se rencontrer avec M. Kalnocki et de conférer avec lui. Il a fait l'inverse, passant par l'Autriche et le Brenner, à l'aller, mais sans voir le ministre autrichien, et s'en revenant par la Suisse et la ligne gauche du Rhin. Nous ne chercherons pas à deviner les causes de ce changement d'itinéraire, coïncident avec l'arrivée de czarevitch à Vienne. Notons cependant que la ligue douanière, dont nous avons parlé plus haut, très favorable à l'agriculture hongroise, ferait plutôt du tort aux industries autrichiennes, qui ont leurs concurrents sur les bords du Rhin.

**Les élections italiennes et les catholiques.** — Les élections pour le renouvellement du Parlement italien remettent en présence les deux catégories du parti révolutionnaire : les satisfaits et ceux qui veulent aller jusqu'au bout. Les premiers se disent les conservateurs, et ils le sont en ce sens qu'ils veulent conserver les fruits de trente ans de révolution. Comme ils sont les moins nombreux, ils seraient fort aises de se procurer le concours des électeurs catholiques. Mais ceux-ci ne peuvent pas plus être avec les conservateurs du présent état de choses qu'avec les révolutionnaires conséquents qui veulent tout détruire. Pour des motifs dont l'exposé nous mènerait trop loin, le Saint-Siège, prenant pour son compte la fameuse formule de dom Margotti : *ne electi ne electori*, a donné pour direction aux fidèles de s'abstenir dans les votations politiques. Au précédent renouvellement de la Chambre des députés, la question fut posée si cette direction du Vatican était un simple conseil, ou bien si elle avait la portée d'un ordre, engageant la conscience. La Sacrée-Pénitencerie, consultée, se prononça dans le sens de la défense formelle sous peine de désobéissance coupable au Chef de l'Eglise.

Malgré cela, il se trouve en ce moment un certain nombre de catholiques, d'ailleurs fervents et irréprochables dans la vie privée, qui croient n'avoir pas d'ordres à recevoir du Vicaire de Jésus-Christ dans les actes de la vie publique. Cette erreur, fortement combattue par Léon XIII dans son Encyclique sur les principaux devoirs des chrétiens en tant que citoyens, a pour principal adepte le comte de Campello, qui vient d'arborer le drapeau de la révolte, au nom d'un groupe minuscule détaché de l'ancienne *Unione romana*, et auquel adhère aussi le comte Grabinski, bien connu par sa collaboration à certaines revues françaises. A défaut du sens religieux oblitéré par l'influence des idées libérales, ces messieurs devraient comprendre la faute qu'ils font, aux applaudissements et aux encouragements de toute la presse révolutionnaire. Les mêmes raisons qui poussent les organes de Crispi à exciter les catholiques à prendre part aux élections, régissent la conduite du Pape, qui voit de haut et avec les lumières de l'Esprit-Saint ce qui convient le mieux dans les circonstances présentes.

**Stanley et Barttelot.** — La querelle entre Stanley et les parents du major Barttelot les pousse aux révélations les plus compromettantes. Nous n'avons pas besoin de présenter le premier à nos lecteurs. Ils se souviennent que, sous prétexte d'aller à la délivrance d'Emin-pacha, qui ne demandait pas du tout à être délivré, Stanley s'est mis à la tête d'une expédition qui, après avoir remonté le fleuve Congo, s'est rendue, à travers des forêts encore inexplorées, jusqu'aux bords de l'Albert-Nyanza. La troupe se composait de nègres recrutés à Zanzibar. Stanley avait pour second un major Barttelot, un Anglais, qui est mort maltraité dans le récit de son expédition. Sur cela, les parents et amis du major Barttelot se sont fâchés, et en prenant sa défense ont fait les révélations les plus compromettantes sur l'explorateur américain, qu'ils ont présenté, d'après les notes de

Barttelot, comme un homme cruel et ne reculant devant aucun sacrifice de vies humaines pour satisfaire son orgueil et servir les intérêts commerciaux de ceux qui avaient organisé et qui payaient l'expédition. Le but humanitaire avait couvert de fort vilaines choses. Ces révélations ont paru au moment où Stanley se préparait à partir pour les États-Unis. Sa réponse nous arrive par delà les mers.

Si nous en croyons Stanley, le major Barttelot était un homme d'une brutalité sans exemple, et devant lequel tout le monde tremblait. Habituellement armé d'un bâton à pointe d'acier, il en frappait constamment, au hasard, les indigènes qui se trouvaient sur son chemin. Il mordait les femmes. Un jour, il tua à coups de talon de botte l'enfant noir qu'il avait pris à son service. Il en a fait périr un autre sous le fouet. Les exécutions d'adultes étaient journalières et rehaussées de raffinements d'incroyable barbarie. De pareils faits devaient nécessairement provoquer la vengeance dont Barttelot fut finalement victime.

Mais Barttelot n'était pas le seul des officiers anglais à se conduire ainsi en sauvage. Jameson, mort également à Yambouya, serait aussi coupable que lui. Stanley raconte qu'un jour il livra une jeune fille à des indigènes et la leur fit tuer et manger uniquement pour dessiner sur nature une scène de cannibalisme.

Le récit de ces horreurs, pour répondre à d'autres horreurs, guère moins épouvantables dont ses adversaires chargent Stanley, ne justifient pas ce dernier, qui, chef de l'expédition, n'aurait pas dû les tolérer. L'opinion publique jugera le procès en donnant tort aux deux parties. Il faut convenir que les indigènes de l'Afrique sont excusables de ne pas accueillir les bras ouverts les aventuriers venus d'Europe ou d'Amérique dans de soi-disant préoccupations humanitaires. Tout autre est la conduite des missionnaires envoyés dans ces régions par le cardinal Lavigerie. Stanley, comme Emin pacha, comme les défenseurs de Barttelot, rend hommage à leur dévouement, à leur charité, à leur désintéressement. Voilà ceux qui porteront le bon renom de la civilisation européenne jusque dans les parties les plus hideuses de l'Afrique centrale et orientale. Voilà les expéditions qu'il faut favoriser et glorifier, celles qui se font avec la Croix, et non celles qui ne laissent après elles que d'horribles souvenirs.

## CONFÉDÉRATION

### LE MUSÉE NATIONAL A BERNE

Berne, le 12 novembre 1890.

« Tout à nous ! » C'est le vieil adage bernois, et quel que soit le régime conservateur ou radical, bourgeois ou aristocrate, aucun ne s'est jamais départi de cette maxime ; à sa pratique constante la ville de Berne doit sa grandeur. Il y a quatre cents ans, lors des guerres contre le duc de Bourgogne, les honnêtes bourgeois d'alors, les ancêtres des patriciens du XVIII<sup>e</sup> siècle s'en servirent, comme aujourd'hui, le parti de MM. Marti, Brunner et Müller.

Il y a un autre adage dans la politique bernoise qui complète le premier : « Berne,

c'est toujours Berne » ; ou, comme dirait M. Prudhomme, « plus cela change et plus c'est la même chose ».

Eh bien, cette politique tenace vient de remporter une nouvelle victoire. La Commission d'experts, chargée par le Conseil fédéral d'examiner les propositions des différentes villes qui se disputent l'honneur et l'avantage aussi de devenir le siège du futur Musée national, s'est prononcée à l'unanimité en faveur de Berne. On sait que cette Commission était composée du très respectable directeur du Musée britannique, de l'honorable directeur de l'Hôtel Cluny et du directeur, sans épithète, du Musée germanique de Nuremberg. Ces trois messieurs ont fait d'abord ce que tout le monde appelé à donner son avis en pareille matière aurait fait : une petite tournée, qui les a menés à Bâle, à Lucerne et à Zurich. Enfin ils sont retournés à Berne où ils ont rédigé leur rapport qui conclut en faveur de Berne. Personne ne soupçonnera un instant leur avis ; il a, vu la compétence de ses membres, une autorité qui pèsera fort dans la balance quand les Chambres auront à se prononcer sur cette question délicate. On attendra avec impatience l'exposé des motifs. Il fera connaître les raisons qui, d'après les experts, militent en faveur de Berne.

Il est à présumer que la valeur esthétique du futur Musée national, dont les plans ont été exposés ce printemps, n'aura pas exercé une grande influence sur la décision de Messieurs les experts.

**Le budget de l'alcool** que le Conseil fédéral présente aux Chambres fédérales accuse :

En recettes . . . . .	Fr. 13,200,000
En dépenses . . . . .	Fr. 7,370,000
Excédent de recettes	Fr. 5,830,000

dans le compte d'exploitation.

**Démarche diplomatique.** — Le consulat général des Pays-Bas a informé le Conseil fédéral que, l'état de santé du roi Guillaume III ayant empiré, le conseil d'Etat du royaume a de nouveau été investi, à partir du 30 octobre, de l'exercice du pouvoir royal et qu'il en demeurerait saisi jusqu'à l'institution d'une régence.

Le Conseil fédéral a exprimé le profond chagrin que lui a causé la nouvelle de la rechute du roi, ainsi que les vœux sincères qu'il forme pour sa prompte et complète guérison.

## L'article de la « Berner Zeitung »

— Le Département militaire a donné connaissance au Conseil fédéral des articles parus dans la *Berner Zeitung* sur le dernier rassemblement de troupes et spécialement sur les troupes de la 1<sup>re</sup> division. Malgré l'esprit regrettable dans lequel ces articles sont conçus, le Département militaire ne se voit pas dans le cas d'ordonner une enquête spéciale sur les allégations qu'ils contiennent ; mais il pourvoira à ce que ces allégations puissent être contrôlées au moyen des rapports que les chefs militaires compétents ont à présenter, suivant l'usage, sur la conduite et l'aptitude des troupes, et il soumettra alors au Conseil fédéral, avec ces rapports, les propositions qui seront jugées nécessaires.

Le Conseil fédéral prend note de cette

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

Berlin, 12 novembre.

Le *Courrier de la Bourse* communique que les expériences du Dr Koch sont poussées si loin qu'elles nécessiteront l'établissement d'une station de clinique dans l'Albrechtstrasse.

Ce nouvel institut médical comprendra une centaine de lits.

Toutes les demandes devront être adressées aux assistants du professeur Koch, les docteurs Cornet et Pfeuffer, du conseil de santé de l'Empire.

## DERNIÈRES NOUVELLES

Ce matin, le Grand Conseil a accordé l'approbation à la nouvelle fondation portant le nom d'*Institut Duvillard*.

M. Bossy, directeur de l'Intérieur, a saisi l'occasion pour rendre hommage à la mémoire de M. le préfet Duvillard et à son dévouement pour la chose publique.

M. Morard exprime aussi la reconnaissance du district de la Gruyère envers la

famille Duvillard qui dote cette contrée d'une institution charitable appelée à rendre de grands services.

Lecture est donnée ensuite du message accompagnant le projet de budget pour 1891. Les prévisions du service ordinaire bouclent par un total de recettes ascendantes à 3,169,340 francs, et un total de dépenses de 2,904,715 francs. Boni du service ordinaire : 264,625 francs. Au service extraordinaire, sont prévus 27,280 francs de recettes et 333,620 francs de dépenses. Déficit du service extraordinaire : 333,620 francs.

L'ensemble du budget boucle donc par un déficit présumé de 78,995 fr., qu'il sera facile de combler par une diminution de dépenses pour routes, ponts et endiguements.

L'ordre du jour appelle la motion de M. Renevey concernant la diminution des impôts.

Le motionnaire passe en revue les opérations financières et ferrugineuses qui ont amené une amélioration dans la situation du trésor. Il émet diverses idées et combinaisons qui, selon lui, aboutiraient à

une diminution de charges d'au moins 200,000 francs par an. Il conclut à ce que sa motion soit renvoyée au conseil d'Etat.

M. Menoud, directeur des finances, accepte le renvoi, tout en faisant observer que la meilleure combinaison serait la réduction des dépenses.

M. Reichen appuie la motion Renevey, qui est l'écho des réclamations populaires. Il est heureux de savoir que le conseil d'Etat travaille à la révision de nos lois fiscales, qui reposent sur un système vieilli. L'orateur exprime ensuite le désir que la Caisse d'amortissement reçoive le titre de « Banque de l'Etat ».

M. Hug estime que M. Renevey a été trop diffus ; il a bombardé l'assemblée d'un exposé de chiffres qu'il eût mieux fait de développer dans le cabinet du directeur des Finances.

M. Corpataux constate avec plaisir que le conseil d'Etat ne s'oppose pas au renvoi de la motion. Une diminution des impôts cantonaux est désirable, en considération surtout de l'augmentation des impôts communaux.

M. Morard insiste principalement sur une réduction de l'impôt foncier.

M. Engelhart appuie les considérations de M. Morard.

M. Grand dit que la diminution des impôts est la question sociale au premier chef pour notre pays. Mais on devrait cesser de demander de nouvelles constructions de routes.

Le renvoi au conseil d'Etat est adopté sans opposition.

M. Techttermann interpelle le conseil d'Etat sur les pétitions qui lui ont été renvoyées concernant l'abaissement du prix du sel. On a été surpris de ne pas voir figurer cet objet aux tractanda.

M. Menoud répond que le conseil d'Etat doit entrer en pourparlers avec l'Administration des Salines et qu'elle est en présence d'études très compliquées en vue de la révision de la loi sur la régate du sel. Ces travaux n'ont pu être achevés pour la présente session, mais le conseil d'Etat présentera son rapport à la session de mai.

La séance se termine à une heure moins le quart par l'approbation des comptes de l'Hospice cantonal.

communication et se déclare d'accord avec le mode de procéder du Département militaire.

**L'article de la « Berner-Zeitung ».** — La *Revue*, de Lausanne, dit tenir de source certaine que dans la séance du Conseil fédéral de samedi, M. Ruchonnet, président de la Confédération, a signalé l'article de la *Berner-Zeitung* à M. Hauser, chef du département militaire, et l'a interrogé sur ses intentions à cet égard.

Le *Bund* et les *Baster-Nachrichten* publient des dépêches de Lausanne disant qu'à l'occasion des attaques de la *Berner-Zeitung*, M. le colonel Ceresole a convoqué les officiers supérieurs d'infanterie de la 1<sup>re</sup> division à Lausanne. Le fait est confirmé par la *Gazette de Lausanne*. Ces messieurs se sont réunis mardi à 4 heures à la gare de Lausanne.

**NOUVELLES DES CANTONS**

**Banques.** — La Banque cantonale vaudoise et la Banque du Commerce de Genève ont élevé le taux d'escompte du papier commercial bancable à 5 %.

**Le Grand Conseil tessinois.** — Le Grand Conseil a adopté la proposition de M. Soldati pour la modification des lois sur le recensement cantonal et les registres électoraux ; il discutera aujourd'hui le vote limité. La gauche radicale est absente.

**Le placard anarchiste de Genève.** — Dans la nuit de lundi à mardi, la police genevoise a arrêté un nommé Moysse Ardaine, citoyen français, domicilié à Montbrillant. Cet individu, anarchiste connu, affichait des placards en trois langues. Une centaine d'exemplaires ont été saisis sur lui. D'autres individus restés inconnus en avaient déjà affiché dans la ville et la banlieue.

Le même manifeste a été affiché à Lausanne mardi matin, aux portes de l'église Saint-Laurent.

**Raffinerie de sucre.** — « Nous apprenons avec plaisir, dit l'*Echo du Rhône*, qu'une raffinerie de sucre va être installée à Saxon (Valais) et que des démarches sont activement faites auprès des propriétaires pour les engager à cultiver la betterave spéciale dont on extrait le sucre. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette nouvelle industrie nationale qui est appelée à relever l'agriculture dans la vallée du Rhône. L'agriculteur sera très richement rémunéré de ses peines, car d'après les expériences faites depuis quelques années, le rendement moyen sera à l'hectare de 40,000 kilos de betteraves donnant en moyenne 15 % de sucre et se payant en conséquence entre 2 fr. 50 et 3 fr. les 100 kilos.

« Nous encourageons tous les agriculteurs de la vallée du Rhône d'essayer cette culture, car il faut pour une telle industrie une superficie de terrain d'au moins 500 hectares. Soyons le moins possible tributaires de l'étranger. »

**M. Jean Martinoni**, membre du conseil communal de Lausanne, a été frappé subitement, lundi après-midi, d'une attaque d'apoplexie. Il avait assisté le matin à la séance du conseil ; à 3 h. il était mort.

M. Martinoni, qui appartenait à une famille tessinoise depuis longtemps fixée à Lausanne, n'avait cessé de s'intéresser activement aux affaires de son canton. Il fut même, pendant quelques mois, député au Grand Conseil du Tessin. La nécessité

d'opter entre ce mandat et celui de membre du conseil communal de Lausanne lui avait fait renoncer à l'honneur de représenter ses compatriotes. Son gendre, l'honorable M. Nessi, avocat à Locarno, siège à sa place dans l'assemblée législative tessinoise.

Les cas de mort subite se multiplient, du reste, depuis quelques jours à Lausanne. Jeudi dernier, M. Bachmann, capitaine, mourut subitement d'une suffocation. Lundi après-midi, un tailleur de pierre tessinois, F. Degiorgi, succombait en peu d'instants à la pharmacie Buthis.

**Jura-Simplon.** — Le tarif réduit pour les billets de voyageurs entrera en vigueur sur les lignes de la Broye et de Jougne à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

En ce qui concerne les marchandises, le tarif réduit est appliqué sur ces lignes depuis le 1<sup>er</sup> octobre à la grande satisfaction des intéressés.

**Electons nationales.** — M. Suter, ancien président du Conseil national, n'a été élu, dimanche, dans l'arrondissement du Toggenbourg, qu'à 14 voix de majorité absolue. Le chiffre de la majorité absolue était de 5,822, et il en a obtenu 5,836.

**Le Grand Conseil à Genève.** — Le nouveau Grand Conseil se réunira lundi prochain pour la prestation du serment et la constitution de son bureau, et le 1<sup>er</sup> décembre pour l'élection de deux députés au conseil des Etats.

Voici quelques chiffres particulièrement intéressants :

Parmi les candidats ne figurant pas sur la liste radicale viennent en premier Alex. Ramu 2,507, Ed. Chenevière 2,502 ; en dernier, Vuille 2,438 et Neydeck 2,391.

Des candidats figurant sur la liste radicale (parti de Favon), c'est M. H. Fazy qui a obtenu le plus de voix 2,597, M. Favon est le dernier élu, avec un total de 2,361 voix, soit 9 voix de plus que la majorité absolue.

Sont restés sur le carreau : MM. Moriaud (2,287), Gavard (2,264) ; tous deux députés genevois au conseil des Etats.

Parmi les candidats du parti démocratique qui ont échoué, on remarque MM. les conseillers d'Etat Richard, (2,337) et Durand (2,322).

Il y a quinze jours à peine, M. Richard était nommé à la presque unanimité membre du Conseil national. M. Durand a aussi une des plus grosses popularités de Genève.

Le *Courrier de Genève* donne les renseignements suivants sur la marche des élections :

Les résultats complets de l'élection n'ont été connus que lundi soir, à minuit moins un quart. En ville, neuf démocrates sont élus et vingt-huit radicaux.

Dès ce moment, le nouveau Grand Conseil a une majorité totale de cinquante-deux démocrates contre quarante-cinq radicaux.

Il reste trois élections complémentaires à faire.

A la Rive gauche, toute la liste démocratique a passé à cinq cents voix de majorité. C'est un progrès d'une centaine de voix sur les élections des années précédentes. Toutes les communes, sauf Plainpalais, Carouge, Gy, Laconnex, Chancy, Plan-les-Ouates et Chêne-Bourg, donnent la majorité au parti démocratique conservateur. Plan-les-Ouates est en retour de vingt voix vers le parti de la grande majorité des communes. Les démocrates y sont bientôt au même chiffre que les radicaux.

A la Rive droite, trois noms de la liste démocratique et trois noms d'ouvriers ont pris la place de six radicaux. La liste radicale fait passer dix-sept noms sur vingt-trois.

L'avantage des radicaux dans le collège de la Rive droite est dû exclusivement au quar-

tier-ville des Pâquis. Là les radicaux ont quatre cents voix environ de plus que les démocrates.

L'ensemble des communes rurales de la Rive droite ferait passer toute la liste démocratique à deux cents voix de majorité.

Il y a donc lieu de féliciter les communes de la Rive droite autant que celles de la Rive gauche. Elles ont fait vaillamment leur devoir.

**ÉTRANGER**

**COURRIER TÉLÉGRAPHIQUE**

(Dépêches du 11 novembre.)

**Paris.** — La Chambre discute le budget de l'intérieur. Les chapitres 1 à 40 sont adoptés sans modification.

Au chapitre 41, secours aux enfants assistés, M. La Ferronnays demande le rétablissement des tours à Paris.

Après des réponses de M. Reinach, rapporteur, et de M. Monod, commissaire au gouvernement, déclarant que le conseil de l'assistance publique étudie la question, l'amendement de M. La Ferronnays est repoussé par 322 voix contre 184.

M. Chiché, boulangiste, et M. Ferroul, radical, ont demandé la suppression des fonds secrets. M. Chiché a allégué que ces fonds servaient à corrompre les électeurs.

M. Constans a répondu que les fonds secrets étaient uniquement consacrés à payer les agents de sûreté, nos les électeurs. Le gouvernement n'a pas les moyens, comme certain parti, de dépenser dix millions pour payer des élections.

Les fonds secrets ont été votés par 310 voix contre 120.

La commission d'initiative a repoussé la proposition de M. Moreau établissant des taxes sur les titres nobiliaires, et la proposition de M. Maujan tendant à la révocation du mandat de député par les électeurs.

Les *Débats* disent que M. Yves Guyot leur a déclaré que le service des mines n'avait jamais été chargé de faire des sondages dans la Limagne pour rechercher des sources de pétrole dont l'existence était fausement annoncée.

Le *Sicéte* assure que la question de l'emprunt du Tonkin va recevoir incessamment une solution favorable.

Le même journal publie une lettre de M. Le Meyre de Vilers affirmant que le budget de la Cochinchine présentera cette année un déficit de près d'un million.

D'après une dépêche de Libertad au *New York Herald*, une révolution a éclaté dans le Honduras. La capitale, Tegucigalpa, a été assiégée. Une parti de la garnison de Tegucigalpa a capturé le Capitole et l'arsenal. Le président serait entouré de troupes hostiles.

**Lille.** — Le curé du village d'Asy, près de Roubaix, et sa domestique ont été assassinés cette nuit. Le curé, âgé de 85 ans, est encore vivant ; la servante, âgée de 65 ans, est morte. Tous deux sont atteints de blessures à la tête faites avec une barre de fer ou une bouteille. Le vol était le mobile du crime.

Le curé habitait Asy depuis cinquante ans. Il était très riche, charitable et très aimé. La commune entière est dans la consternation.

**Londres.** — Le jugement du tribunal du banc de la reine a décidé qu'il n'y avait pas lieu d'accorder l'extradition de Castioni, parce que la mort de Rossi a eu lieu pendant une révolution politique.

M. Castioni sera relâché aujourd'hui. — La collision de Taunton s'est produite au milieu de la nuit. Les machines des deux trains se sont heurtées. Le choc a été

terrible. Le premier wagon du train de voyageurs a pris feu. Six voyageurs, qu'il a été impossible de dégager des débris, ont été brûlés et ont péri en poussant des cris déchirants. La scène était affreuse.

**Rome.** — M. Crispi est parti pour Palerme hier à onze heures du soir.

**Madrid.** — Un incendie a détruit complètement une manufacture de tabacs. Quatre pompiers ont été blessés.

**Lisbonne.** — Le paquebot français le *Brésil* est attendu à Lisbonne, provenant de Rio-Janeiro ; il apporte un bataillon de 200 volontaires portugais pour renforcer l'armée de l'Afrique orientale.

**Belgrade.** — Le roi Alexandre a écrit à la reine-mère que, si elle portait la querelle de famille devant la Skoupchtina, il ne la reverrait plus. La reine Natalie a exprimé le regret que son fils ait écrit une lettre pareille. Malgré cette lettre, la reine transmettra à la Skoupchtina un memorandum sur cette affaire de famille.

**CHRONIQUE GENERALE**

**Le Pape et les questions sociales.** — Un renseignement officiel émanant d'un prélat du Vatican, dit que le Pape veut donner une grande importance à la Commission cardinalice chargée d'étudier les questions sociales. Cette Commission serait composée non seulement de cardinaux, mais d'archevêques et d'évêques de tous les pays catholiques de l'Europe ; elle serait composée comme suit : sept Italiens, cinq Français, cinq Allemands, quatre Autrichiens, quatre Espagnols, deux Anglais, un Belge, un Portugais et un Suisse, le cardinal Mermillod, qui en serait le président.

**Electons italiennes.** — Plus l'on entre dans la période électorale, plus s'affirme l'entente des socialistes et des anarchistes avec le gouvernement pour faire échec aux candidats radicaux.

A Mantoue, ils viennent d'afficher, avec le consentement tacite de l'autorité, un manifeste injurieux contre le député comte d'Areo que le gouvernement combat non moins vivement, car cet honorable député a eu le courage de dire :

1<sup>o</sup> Que l'Italie tant au point de vue financier qu'au point de vue de la production est un des pays les plus pauvres de l'Europe ;

2<sup>o</sup> Que la dette publique italienne en rapport avec la richesse nationale et les intérêts qu'elle nécessite, sont les plus forts du monde entier.

3<sup>o</sup> Qu'aucun pays n'est grevé d'impôts comme l'est l'Italie, car certains articles paient le double et même le triple que dans les autres Etats ;

4<sup>o</sup> Qu'aucune puissance, pas même la plus fortement armée, ne marque en proportion de ses recettes, une dépense aussi forte pour l'armée ;

5<sup>o</sup> Que les exportations de l'Italie diminuent, alors que celles des autres puissances augmentent ;

6<sup>o</sup> Que, par compensation, aucun Etat ne dépense moins que l'Italie pour l'instruction publique, la bienfaisance, pour le bien-être des classes ouvrières, pour l'agriculture, l'industrie et le commerce.

M. Crispi n'aime pas à entendre exposer les bienfaits de sa politique.

**La création d'une corporation ouvrière catholique** sous le nom de Turnoutsche Werkmansgilde, est en ce moment un fait accompli à Turnhout (Belgique).

Le comité provisoire, a tenu, dans ses derniers temps, plusieurs séances consacrées à l'élaboration d'un règlement orga-

28 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ.

LE

**GÉNÉRAL DE SONIS**

EN AFRIQUE

« En outre le sommet de la chaîne présentait un plateau rocaillieux de deux à trois mètres de largeur, qui était à la colonne ce que la passerelle est à un vaisseau de guerre. » C'est sur ce point éminent, le plus exposé de tous, que M. de Sonis se plaça pour diriger l'action. « Ce plateau très en vue, dit-il simplement, me rendit très facile le commandement d'ordinaire fort difficile parmi un convoi si nombreux.

« Cependant, à cette vue, le premier mouvement de l'ennemi avait été de reculer ; puis il alla se former en trois groupes à quatorze cents mètres de notre position. Je fis mettre en batterie deux pièces de montagne, qui ouvrirent le feu contre lui. La colonne, de son côté, engagea avec les Arabes une vive fusillade. Il était neuf heures et quart. »

Il était onze heures et demie lorsque l'ennemi battit en retraite. Les morts, les blessés, les chevaux pantelants jonchaient le sable. Les dissidents laissaient sur place soixante-dix morts, sans compter ceux qu'il leur fut possible d'enlever, et quatre fois autant de blessés. Nous n'eûmes que deux officiers et huit soldats de blessés, pas un seul mort. La longue portée de nos armes, l'excellence de la position, le tir de l'artillerie : telles sont les causes auxquelles le rapport de Sonis attribue la victoire, il n'oublie que lui-même. Mais justice lui est rendue par l'historien de l'insurrection, témoin et acteur du combat, qui en parle en ces termes : « Grâce à nos canons et aux précieux fusils dont nous faisons l'essai, grâce aux excellentes dispositions qu'a prises le colonel de Sonis, à son entente parfaite de la guerre dans le Sahara ; grâce à sa brillante et audacieuse énergie, à sa bravoure chevaleresque, à la rapidité de ses conceptions et de ses résolutions, au choix heureux de sa position défensive, à la sûreté de son coup d'œil, grâce aussi à son remarquable sang-froid dans les moments difficiles, au prestige qu'il exerce aussi bien sur les indigènes que sur les troupes placées sous son commandement, grâce à toutes ces causes, la victoire aujourd'hui est complète, et les corps de cent ennemis morts ou blessés mortellement attestent le succès de l'application de la règle de la science militaire, en Afrique comme partout. »

« Ce qu'il y a d'extraordinaire durant toute cette action, rapporte M. de Sonis, ce fut le calme parfait avec lequel chacun accomplit son devoir. Le silence le plus complet répondait seul aux hurlements de ces barbares, qui, le matin encore, se promettaient un nouveau massacre comme celui de la troupe du colonel Beauptre.

Sans perdre de temps, la colonne passa entre Ain-Madhi et les dissidents pour les couper de la ville, et les rejeter vers le sud. « Dans le lointain nous apercevions les tourbillons de poussière soulevés par les fuyards dans leur course précipitée ; et de loin en loin nous entendions les coups de fusil des gens du ksar, qui, après s'être rûés sur l'orge et les vivres laissés au camp par les vaincus, les poursuivaient maintenant de leurs insultes et de leurs coups.

« Nous arrivâmes ainsi sous Ain-Madhi, au bivouac même de Si-Lalla, où nos soldats s'arrêtèrent un instant pour prendre leur repas : c'était leur premier repas de la journée. »

« Cependant à Laghouat l'inquiétude était extrême. « Le 1<sup>er</sup> février, quoique la distance fût grande, raconte Mme de Sonis, nous entendimes le canon. La journée se passa dans les vives angoisses ; je ne trouvai de consolation que dans la prière. Il fallut aussi que Dieu donnât à mon cher mari le calme qui lui était si nécessaire en ce moment, car mieux que personne il voyait le danger qui menaçait tous les siens. Il savait que les dissidents, une fois vainqueurs, seraient tombés aussitôt, ivres de sang, sur la ville alors dégarinée de troupes, et nous auraient tous massacrés. La nuit suivante, vers la pointe du jour, un cavalier m'apporta

une lettre de mon mari m'annonçant la victoire mais il me disait en même temps qu'il partait à la poursuite de Si-Lalla.

Le 12, à une heure et demie de l'après-midi, la colonne rentra dans son camp de Laghouat. C'est là que M. de Sonis fit à la hâte le rapport qu'on lui réclamait d'urgence, et auquel nous avons emprunté ce récit.

Le combat d'Ain-Madhi, raconté par les journaux d'Algérie et de France, ouvrit à M. de Sonis la porte de la renommée. L'empereur envoya en présent au vainqueur la *Vie de César*, qu'il venait de publier. Enfin le commandant supérieur de Laghouat recevait le brevet de colonel du 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs, le 26 février 1869.

On ne s'étonnera pas d'apprendre qu'à la suite de ces rudes fatigues, M. de Sonis soit tombé malade. « Je puis dire que j'en avais le droit, écrivait-il à un ami, après une expédition si laborieuse, mais qui a été bénie de Dieu, puisqu'elle a apporté quelque profit à ce pays. » Son énergie eut raison du mal ; il se rétablit promptement.

Bien plus que les revers, ces succès avaient la puissance de le détacher de ce monde et de le rattacher à Dieu. « Que deviendrai-je ! demandait le nouveau colonel dans cette même lettre, 25 février. J'ai dit que j'irais où je serais envoyé. C'est là la seule ligne de conduite qui puisse me convenir. Le mieux est de se mettre entre les mains de Dieu, et c'est ce que je fais.

« Plus je vis, et plus mon cœur s'isole des intérêts de ce monde, auquel je ne tiens, en toute vérité, que par mes affections de famille et par quelques relations sûres que vous connaissez en partie. » (A suivre.)

1 La vie du Général de Sonis, par Mgr Bannard, est en vente à l'Imprimerie catholique suisse. Prix 4 francs.

1 Le colonel C. TRUMLET, *Histoire de l'insurrection des Oulad-Sidi-Cheikh*, 2<sup>e</sup> partie, p. 394. — V. FERNAND HUE, *Histoire du 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique*.

LETTRE DE ROME

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Rome, le 8 novembre.

On annonce pour la fin de ce mois l'arrivée à Rome de LL. EE. Vincent Vannutelli, prononce apostolique à Lisbonne, et Albin Dunajewski, évêque de Cracovie, qui furent créés cardinaux au dernier Consistoire et qui n'ont pas encore reçu le chapeau. Leur prochaine arrivée présage, comme le confirment d'ailleurs des informations positives, que le Saint-Père tiendra Consistoire aux approches de Noël, pour imposer le chapeau cardinalice à ces deux princes de l'Eglise et en même temps pour combler les vides que la mort a faits dans le Sacré-Colège par suite de la perte des E. E. Pecci, Hergenrother et Pallotti. Parmi les nouveaux cardinaux qui seraient créés au prochain Consistoire, on cite de bonne source Mgr Rotelli, nonce à Paris; Mgr Walsh, archevêque de Dublin, et Mgr Sepiaci, secrétaire de la Sacré-Congrégation des Evêques et Réguliers.

Mgr Zalewski, ancien conseiller de la nonciature de Paris, va partir incessamment pour les Indes-Orientales, avec la mission d'y assurer la fondation d'un grand Séminaire pour l'éducation du clergé indigène, conformément au projet que le Souverain-Pontife en avait conçu depuis que fut instituée la hiérarchie locale par l'Encyclique de 1886. Mgr Zalewski est particulièrement adapté à remplir cette mission, à cause de sa connaissance des Indes-Orientales, où il séjourna deux ans avec Mgr Agliardi, lorsque ce prélat y fut envoyé en qualité de délégué apostolique.

Une convention a été signée ce matin au Vatican entre S. E. le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, et le chargé d'affaires de l'Equateur, M. le commandeur Larrea, à l'effet de régler la question du traitement des évêques et des frais du culte dans cette République. Jusqu'ici les populations elles-mêmes y pourvoient directement. D'ordinaire, en vertu de la nouvelle convention, c'est le gouvernement de l'Equateur qui prend à sa charge le traitement des évêques et le service du culte, en y assignant près d'un million de francs sur les revenus de l'Etat, avec une générosité qui peut servir de leçon et d'exemple à beaucoup d'autres gouvernements.

Le régime Crispi à fini par revenir à son point de départ: le *confusionisme*, dont il avait hérité de feu Depretis. C'était alors, on s'en souvient, et c'est de nouveau aujourd'hui un horrible mélange de toutes les nuances libérales, de toutes les ambitions malsaines, tantôt confondues dans un même esprit de haine sectaire contre l'Eglise, tantôt acharnées les unes contre les autres pour se disputer le pouvoir, et tout cela sans programme arrêté, sans distinctions essentielles entre les divers compétiteurs en présence, en un mot sans autre mobile que l'assouvissement des plus basses convoitises. On le voit bien par le mouvement électoral où l'Italie est engagée. Le gouvernement ne sait afficher d'autre programme que celui de la peur, comme le lui ont dit les opposants, par l'organe du triumvir Nicotera Magliani-Tajani: « Peur à l'égard du Vatican, dont on évoque le spectre pour impressionner les électeurs et pour désigner comme une cible aux adeptes découragés et divisés; peur aussi à l'égard des irrédentistes et des démocrates, au point de dénoncer en eux le suprême péril de l'unité de la patrie »; au reste, pas la moindre allusion aux graves conditions économiques dans lesquelles le pays se débat douloureusement, pas le moindre souci de restaurer les finances épuisées, pas une idée pratique et positive qui permette à l'opinion de s'orienter au milieu des ambitions qui s'entrechoquent et des diverses coteries libérales qui s'entre-déchirent à qui mieux mieux dans ces luttes acharnées, mais à huis clos, d'où la grande masse du pays est exclue, tout en en faisant les frais.

Cette absence de programme positif et réparateur est la marque distinctive du gouvernement autant que des diverses nuances de l'opposition. Aussi bien, c'est dans la logique des choses. Les Magliani, les Nicotera, les Tajani qui se posent en triumvirs de l'opposition de gauche, ne sont après tout que de vieux amis, d'anciens collaborateurs de M. Crispi. Il en est de même de l'opposition de droite, c'est-à-dire de ces faux modérés qui, réduits aux plus mesquines proportions, se contentent, faute de triumvirat à leur tête, de parler par l'organe de M. Bonghi. Or, celui-ci, dans le manifeste qu'il vient de publier, avoue lui-même qu'il s'est laissé prendre, lors des dernières élections, par le cri de ralliement qui désignait le radicalisme comme l'ennemi. « Eh bien, dit-il tristement, nous avons porté l'appoint de notre concours au régime de M. Crispi, mais qu'en est-il résulté? D'une part, les radicaux se sont accrues en nombre et en audace; d'autre part, l'influence de nos idées a diminué de plus en plus dans la conduite du gouvernement. »

M. Bonghi constate de même que « le président du Conseil, s'il n'est plus du côté des radicaux depuis quelques années, n'en a pas moins continué de vivre dans leur voisinage ». Mais, est-ce que l'on ne peut pas en dire autant de M. Bonghi? C'est bien lui qui, dans ce même manifeste où il s'effraie des progrès du radicalisme, où il dit qu'il faut le combattre plus résolument qu'on ne l'a fait jusqu'ici, prend la défense de l'irrédentisme qui n'est après tout qu'une forme de radicalisme. C'est là de sa part une de ces questions personnelles qui priment toutes les autres chez les radicaux italiens. Se souvenant qu'il est le président de la Société Dante Alighieri, à cause de laquelle a été dissoute l'Association triestine Pro Pa-

tria, il se plaint amèrement des procédés de l'Autriche et parle de « sentiments que l'on ne peut ni censurer ni réprimer chez les Italiens ».

Mais la contradiction la plus flagrante du faux modérantisme de M. Bonghi éclate à l'endroit de la question religieuse. Il voudrait bien que l'acuité du conflit entre l'Etat et l'Eglise fut atténuée, mais sans faire quoi que ce soit pour mettre fin à l'intolérable situation du Pape, où gît pourtant la cause première et fondamentale de ce funeste conflit. Cette contradiction est d'autant plus inexcusable qu'il s'agit là, dit-il lui-même, d'une question « de très grand, voire d'unique intérêt pour l'Italie ». Eh bien! il voudrait qu'on se contentât de répondre aux revendications du Pape « en se croisant les bras, en ne donnant pas à la Papauté ce qu'elle demande », et cela dans l'espoir que la Papauté finira par se résigner.

La seule chose que M. Bonghi reproche en cela au régime Crispi, c'est « d'avoir converti la guerre à la Papauté en guerre contre l'Eglise », comme si l'oppression de celle-là n'entraînait de soi la persécution contre celle-ci! C'est assez dire que les *modérés* italiens ne valent pas plus que les autres libéraux italiens. Il y a si peu de différence entre eux, que le *Corriere della Sera* dit qu'il faut se garder de conscrire le mot d'ordre électoral à la consigne de voter pour ou contre Crispi, « mais qu'il vaut mieux choisir un peu partout les candidats qui prennent ce qu'il y a de bon (sic) dans le régime Crispi et qui rejettent ce qu'il y a de mauvais ». N'est-ce pas là du pur *confusionisme*, d'après le mot consacré en Italie pour retracer la profonde anarchie morale à laquelle tout le pays est en proie, sous l'empire malfaisant des sectes?

On ne peut, certes, que féliciter les catholiques, même abstraction faite de la consigne qu'ils en ont reçue, de se renfermer dans la plus stricte abstention à l'égard d'un régime parlementaire réduit à fonctionner de la sorte; *Qu'est-ce donc que les catholiques iraient faire dans cette galère des luttes politiques où, comme l'avouait hier encore M. Bonghi dans une lettre au Fanfulla, « nul ne sait ni ne dit ce qu'il veut? »* Les catholiques et leur auguste Chef savent eux ce qu'ils veulent: les réparations nécessaires *ou* *gît le salut de l'Italie, sa prospérité, sa grandeur et sa paix; mais* plus que le seul fait de réclamer les droits du Pape est réputé un crime, puisque les défenseurs de cette noble cause sont traités en parias, il est évident qu'il ne leur serait pas permis de la défendre à la Chambre et qu'ils la défendent beaucoup mieux, au contraire, en se refusant à toute transaction et en réservant leur précieux concours pour le moment où il faudra sauver l'Italie de la ruine inévitable à laquelle l'entraîne le régime sectaire qu'elle subit.

Ainsi livré à sa propre faiblesse, ce régime funeste se cramponne tant qu'il peut à l'alliance austro-allemande dont il paie d'ailleurs les frais dans une mesure de beaucoup supérieure à ses forces. Une feuille de Milan, le *Secolo*, en renouvelle la démonstration à propos de l'entrevue qui vient d'avoir lieu dans cette ville entre M. Crispi et M. de Caprivi. Le *Secolo* prouve, en effet, que la triple alliance a déjà coûté quatre milliards à l'Italie, une vraie rançon de guerre, et voici comment il établit ce calcul: Après la rupture commerciale avec la France, provoquée par M. Crispi, le commerce italien a diminué, par année, d'un demi-milliard, ce qui, pour trois ans, constitue une perte de 1 milliard 1/2. D'autre part, la perte, subie pendant la même période sur la valeur de la production agricole est évaluée par le directeur général des gabelles M. Castorina, à un demi-milliard par an, ce qui fait encore un demi-milliard et demi. Une autre perte considérable est constatée sur la rente italienne qui, lorsque M. Crispi arriva au pouvoir, était cotée à 103. Par suite des difficultés qu'elle a rencontrées depuis lors sur le marché de Paris, elle est descendue à 95, de sorte que si les possesseurs des 13 milliards de la dette italienne voulaient les réaliser, ils perdraient 1 milliard, ce qui, ajouté aux autres, fait bien les 4 milliards dont parle le *Secolo*; et c'est là le résultat le plus clair de la grande politique crispienne.

FRIBOURG

**Conseil d'Etat. Séance du 8 novembre.** — Le gouvernement du canton d'Uri adresse un nouveau don de 100 francs en faveur des incendiés de Broc.

— On autorise les communes de Châtel-Saint-Denis et de Granges (Veveysse) à faire une coupe extraordinaire de bois; celle de Chevrières à lever un impôt scolaire et celle d'Ueberstorf à contracter un emprunt.

— On nomme : M. Perrin, Léon, syndic à Semsales, taxeur d'arrondissement suppléant du IV<sup>e</sup> arrondissement (Glâne et Veveysse);

M<sup>lle</sup> Erath, Marie, à Fribourg, institutrice à l'école du Saulgy;

M. Tinguely, Bruno, à Treyvaux, instituteur à l'école de Porsel;

M. Rappo, Joseph, à Guin, instituteur à l'école de Cordast;

M. Schaller, Paul, de Bösingen, instituteur à l'école supérieure des garçons de Planfayon-Bühl.

**Institut des sourds-muets à Gruyères.** — Le public généreux de notre ville est prié de réserver bon accueil au révérend ecclésiastique qui sollicite des souscriptions en faveur de cette institution si digne des sympathies des personnes charitables. Son Eminence le cardinal Mermillod recommande chaleureusement cette œuvre d'utilité publique.

**Enseignement professionnel.** — *Cours du soir.* — La Société des Ingénieurs et Architectes a décidé dans sa dernière séance de continuer, durant cet hiver, les cours professionnels à l'usage des apprentis, des anciens élèves de l'école secondaire professionnelle et des élèves de la 5<sup>me</sup> classe primaire.

Le programme de l'enseignement comprend; le dessin professionnel, la géométrie appliquée et quelques données sur la construction.

Les cours commenceront le lundi 17 novembre prochain, à la « salle des ventes », ancien hôtel de Zähringen. Ils auront lieu le lundi, le mercredi et le vendredi, de 8 h. à 10 heures du soir.

Les inscriptions seront reçues par M. Gremaud, ingénieur, président de la Société des ingénieurs et architectes, ou par M. l'architecte Schaller, professeur du cours de dessin.

**Travaux manuels.** Les parents et tuteurs sont avisés que les cours de travaux manuels commenceront le lundi, 17 novembre prochain, et auront lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de 5 à 7 heures du soir, au local, ancien hôtel de Zähringen.

Ne seront admis, dans la règle, que les élèves des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> classes primaires. S'inscrire auprès de M. Pfanner, ébéniste, maître du cours. (Communiqué.)

**Cercle catholique.** — Le banquet du Cercle catholique est fixé au jeudi 13 courant. Il commencera à 6 heures du soir.

PETITES GAZETTES

**POUDRIÈRE DE WORBLAUFEN.** — Une certaine quantité de poudre sans fumée a pris feu, vendredi après-midi, au centre du local des machines de la poudrière de Worblaufen, près de Berne.

Il n'y a pas eu d'explosion, la poudre s'est consumée sans détonner, aucun des ouvriers n'a été tué ni même blessé, et dans les pièces à gauche et à droite du local des machines, on ne s'est pas même douté de cet accident, ce qui montre, dit la *National-Zeitung*, que la fabrication de la nouvelle poudre est bien moins dangereuse que celle de l'ancienne.

Quoique les machines elles-mêmes n'aient pas subi de détériorations, la fabrication devra être interrompue pendant quelques jours, les matières servant à cette fabrication ayant été détruites. Avec la poudre brûlée et quelques parties de la toiture endommagée, ce sont là tous les dégâts.

**Drap-Melton, double largeur,** bonne robe d'usage à 95 cent. le mètre (57 cent la demi-maine) franco à domicile en tout métrage par *Jelmoli et Cie, Zurich.*

**P.-S.** Echantillons de nos grands assortiments d'étoffes d'hiver franco par retour. — Gravures coloriées gratis. (950/52)

Le Congo

Les pénitents parfums des plantes des tropiques Les senteurs de la rose et du printemps nouveau, l'oxigène embaumé des brises exotiques: Voilà ce que contient le savon du CONGO. (1140) Un Chimiste parisien, à Victor Vaissier, Paris. Ag. dép. FRAY et SAUNIER, 33, rue Tupin-Lyon.

**Nombreux sont les avantages** que la chimie a procuré à la ménagère pratique, mais aucun n'a été aussi apprécié que l'extrait de viande, vu qu'il permet de préparer en peu de temps un bouillon succulent, possédant toutes les qualités du bouillon préparé avec la viande fraîche. Toutefois il ne peut donner au corps des substances nutritives. Le professeur Kemmerich a enfin réussi à remédier à cet inconvénient en produisant au moyen de son *pepton de viande*, une préparation qui s'emploie comme l'extrait de viande, mais qui est, grâce à sa quantité considérable d'albumine, en même temps un excellent aliment qui est conduit dans le sang sans fatiguer les organes digestifs. Le *pepton* de Kemmerich ne devrait, par conséquent, manquer dans aucune cuisine ou chambre de malades. (Voir avis annonces.) (607)

**Observatoire météorologique de Fribourg** Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin, 1 et 7 h. du soir

BAROMETRE												
Novemb.	6	7	8	9	10	11	12	Novem.	6	7	8	9
725,0								725,0				
720,0								720,0				
715,0								715,0				
710,0								710,0				
Moy.								Moy.				
705,0								705,0				
700,0								700,0				
695,0								695,0				
690,0								690,0				
THERMOMETRE (Centigrade)												
Novemb.	6	7	8	9	10	11	12	Novem.	6	7	8	9
7h. matin	4	0	2	2	2	2	2	37h. matin	4	0	2	2
1 h. soir	5	4	6	4	4	4	4	1 h. soir	5	4	6	4
7 h. soir	2	4	4	3	5	5	5	7 h. soir	2	4	4	3
Minimum	2	0	2	2	2	2	2	Minimum	2	0	2	2
Maxim.	5	4	6	4	4	4	4	Maxim.	5	4	6	4

nique. Celui-ci, conçu dans un esprit large et vraiment démocratique, après avoir passé la critique du public et de la classe ouvrière, est enfin arrêtée définitivement. Les membres de la commission centrale de la Gilde se sont mis immédiatement en relations avec les directeurs des établissements industriels où fonctionnent déjà des caisses de secours particulières, afin d'obtenir la fusion de ces différentes « bourses de malades » en une seule caisse générale à laquelle seraient affiliés tous les ouvriers des fabriques de Turnhout.

Le doyen de la corporation et ses délégués ont rencontré partout le meilleur accueil. La fusion des caisses est une mesure qui s'impose, car c'est le seul moyen de garantir aux ouvriers la liberté du travail et de leur assurer des secours, quelle que soit la fabrique où ils sont occupés.

Plusieurs notables de la ville ont déjà exprimé le désir de se faire inscrire comme membres fondateurs de la corporation, en versant une somme de 500 fr.

**Territoire de l'Empire.** — La visite faite dernièrement par le prince de Hohenzollern au château d'Urville, récemment acheté par l'empereur, accrédite le bruit d'une prochaine visite de Guillaume II en Lorraine, le stathouder ayant ordonné de compléter promptement l'ameublement du château.

**Le traitement Koch contre la phthisie.** — La *National Zeitung* dit que les recherches du docteur Koch ne sont pas encore terminées, mais qu'elles pourront bientôt être livrées à la publicité.

Le docteur Koch, dit ce journal, est d'avis que, malgré un certain nombre de résultats positifs fournis par d'heureux guérisons, le moment de les publier n'est pas encore venu. Les expériences commencées à l'hôpital de la Charité et dans certaines cliniques privées ont été continuées dans d'autres hôpitaux, et notamment dans la clinique du docteur Bergmann. Dans cette dernière, quinze malades souffrant de la tuberculose des jointures ont été soumis, jeudi passé, au traitement du docteur Koch.

Le jour suivant, le docteur Bergmann a présenté un des sujets à un cercle intime de médecins pour leur démontrer que, dans l'espace de vingt-quatre heures, un changement s'était produit dans la physionomie de la malade. On est encore dans l'ignorance la plus absolue sur la nature et la composition du remède. Le docteur Koch a l'intention de ne faire connaître son secret que dans une publication authentique.

Le *Courrier de la Bourse* déclare pouvoir assurer, sous réserves, que l'effet du remède du docteur Koch sur le bacille de la tuberculose est déjà aujourd'hui établi d'une manière décisive. « Un de nos plus célèbres chirurgiens, dit ce journal, a réussi à arrêter en cinq jours la corrosion de la peau du visage, autrement dite lupus, en appliquant le procédé du docteur Koch. »

**En Grèce.** — Le roi de Grèce a lu lundi, à la Chambre des députés, un message dont voici le résumé:

La Grèce a toujours désiré entretenir des relations amicales avec toutes les puissances. Cette politique, loin de créer des obstacles, a contribué au développement et au progrès du pays.

Le message annonce la réforme de la loi électorale qui est contraire au libre exercice de la volonté populaire. La sollicitude du gouvernement portera d'abord sur l'amélioration des finances, afin de permettre au trésor de remplir ses obligations envers l'Etat et envers tous ses créanciers.

Le gouvernement fera de constants efforts en vue d'établir un équilibre réel entre les dépenses et les recettes, sans diminuer ces dernières, mais en réduisant les dépenses jusqu'au point où la réduction deviendrait préjudiciable aux intérêts des services administratifs.

Le gouvernement demandera à la Chambre son concours pour étudier les améliorations et les réformes à introduire dans les services de l'armée. Les lois militaires et navales de la Grèce seront révisées.

Un voyage dans l'Extrême-Orient.

— Le courrier de Chine et d'Indo-Chine est arrivé avec d'intéressantes nouvelles du voyage d'exploration qu'ont accompli le prince Henri d'Orléans et M. Bonvalot à travers le continent asiatique. Les voyageurs ont traversé les derniers territoires sibériens, puis une route entièrement inconnue à travers la Chine, les plateaux tibétains encore inexplorés; enfin, par le Yang-Tsé-Kiang et le Yun-Nan, ils ont atteint Battang, Mang-Hao et Hanou.

La Société de géographie de Paris enverra des délégués à Marseille pour recevoir les deux explorateurs. Henri d'Orléans est le cousin germain du prince d'Orléans.

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser à l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE, Bureau des annonces, 13 Grand'Rue, 13

**PRIX DES ANNONCES:**

Pour le canton . . . . . 15 centimes la ligne.  
 » la Suisse . . . . . 20 » » »  
 » l'étranger . . . . . 25 » » »

**PRIX DES RÉCLAMES:**

Pour le canton . . . . . 30 centimes la ligne.  
 » la Suisse . . . . . 40 » » »  
 » l'étranger . . . . . 50 » » »

**Avis important** Il est accordé un rabais plus ou moins élevé suivant l'importance de la commande. Pour les demandes de renseignement indiquer le nom du journal et le numéro de l'annonce, en ajoutant un timbre-poste pour la réponse par écrit.

# Sung!

**CHERCHEZ VOS VIEILLES LETTRES**

On cherche à acheter les anciens timbres suisses tels que: **Ortspost, Poste locale, Rayons, Mandats, Enveloppes** et Bandes, ainsi que ceux de Bade, Bavière, Wurtemberg, Saxe, Alsace-Lorraine et de tous les autres pays. Offres sous **H. 3344 Q.** à **Haenstein et Vogler, Bâle.** (1235/716)

**ON A TROUVÉ**

une certaine valeur. S'adresser à la **Caisse d'Amortissement, à Fribourg.** (1239/717)

## OCCASION

A vendre un *grand Christ* en bois sculpté et peint; hauteur 1.10 m., avec la croix 2 m.

S'adresser au **magasin, rue de Lauzanne, 120, à Fribourg.** (1287)

## Une fille de 16 à 17 ans

désire se placer dans une famille bien chrétienne pour se perfectionner dans les travaux du ménage tout en rendant de bons services. S'adresser au **Bureau des annonces de l'Imprimerie catholique, Fribourg.** (1288)

## Un tailleur catholique

parlant le français et l'allemand, qui devrait en même temps faire le service de portier et celui de la maison, trouve de suite emploi durable dans un Institut catholique de la ville de Fribourg. Pour renseignements, s'adresser au **Bureau des annonces de l'Imprimerie catholique, à Fribourg.** (1242/690)

## Distillerie Monney, frères

ANCIENNE  
RUE DE LA PRÉFECTURE  
FRIBOURG

Cognac, à 1.50, 2, 2.50 et 4 fr. le litre.  
 Eau-de-vie de pommes, à fr. 1.40 le lit.  
 Alcool à brûler (blanc). (1160/657)

## ATTENTION!!!

La soussignée a l'honneur de faire connaître au public qu'elle a pris la suite du magasin de M. Théophile Jaquier, ancien magasin Burnier. Elle vient de recevoir un très beau choix d'articles d'hiver, tels que: caleçons, camisoles, jupes d'enfants, corsets, lainés et cotons, foulards de poche, cravates, chemises et blouses, lingerie, mercerie, toilerie, chapeaux d'hommes et femmes, ainsi que l'épicerie à très bas prix. Elle est encore tailleur pour hommes et femmes.

Se recommande à la bienveillance du public:  
**Victorine Buchs,**  
 Rue du Château, à Romont.

## Teinture Lyonnaise

J. GIRAUD, à LAUSANNE

diplômé à l'Exposition de Zurich pour le mérite réel de ses procédés en teinture et dégraissage. (1226)

**Teinture, Dégraissage, Impression, Lavage à neuf. Travail irréprochable. Prix modérés.**

Dépôt chez **M. FOLLY-TAYLOR, négt., rue de Lauzanne, N° 129, à Fribourg.**

## VINS

À l'auberge de la Tête-Noire, à Romont, on trouvera continuellement d'excellents vins blancs et rouges, garantis naturels, à des prix très avantageux.

**SPIRITUEUX ET LIQUEURS A EMPORTER**  
 Jeux de quilles couverts au jardin de l'établissement (430) **Jules BUFFIEUX, (270)**  
 négociant en vins et spiritueux.

## Institutiones juris naturalis

seu philosophiamoralis universæ secundum principia S. Thomæ Aquinatis ad usum scholarum adornavit **Theodorus Meyer S. J.**

PARS I: *jus naturale generale* continens ethicam generalem et jus sociale in genere. Cum approbatione Rev. Archiep. Friburgensis. In-8°. (XXXII et 498 p.) Prix: 7 fr. 50; relié en demi-chagrin 9 fr. 50.

En vente à l'Imprimerie catholique:

En vente à l'Imprimerie catholique:  
**IL SENSO DELL'ALLEGORIA DANTESCA**  
 SECONDO LA SCOLASTICA  
 DISSERTAZIONE

LETTA  
 DAL P. GIOACHINO BERTHIER DEI PRED  
 ALL'Accademia di religione cattolica  
**PRIX: 50 centimes**

## MAGASIN DE MUSIQUE AUG. EGGIS, FRIBOURG. (1150)

### VENTE EN MISES PUBLIQUES

Lundi 17 novembre 1890, à 2 heures du jour, on vendra en bloc en mises publiques, sous de favorables conditions de paiement, tous les immeubles de la

## Brasserie de l'Epée, à Fribourg

(Suisse), taxés au cadastre 58,380 fr. (y compris le droit d'auberge perpétuel); comprenant bâtiments avec grands locaux, glaciers, vastes caves et toutes les installations modernes pour la fabrication de la bière, tous les vases, tonneaux, moteur à eau, filtre, réfrigérants et autres ustensiles pour l'exploitation de la Brasserie (évalués à 12,000 fr.). **Anberge** avec son mobilier et la plus vaste salle de danse de la ville, deux logements, grange, écurie, remises, cours, pré et verger de 3 poses (Jucharten). Taxe totale 70,000 fr., mise à prix 50,000 fr. Faute d'amateurs on vendra à la folle enchère (à tout prix) et au plus offrant. Les mises auront lieu à la dite Brasserie. — Pour renseignements, s'adresser à **M. Marcel Zbinden, à Fribourg.** (1250) **Les co-propriétaires.**

## BANQUE POPULAIRE SUISSE

### Succursale de Fribourg

Nous bonifions dès aujourd'hui:

#### En Comptes d'Epargnes

A nos sociétaires 3 3/4 % jusqu'à fr. 5,000 — et 3 1/2 % pour tout dépôt supérieur.  
 Aux non sociétaires 3 1/2 % » » 5,000 — et 3 1/4 % » » »

#### En Compte-courant créancier

3 1/2 % moins 1/10 % de commission semestrielle.  
 La Banque accepte des versements en comptes d'épargnes depuis fr. 0,50 c.  
 Les retraits peuvent se faire sans avis préalable.  
 La Banque ne se réserve un délai de quelques jours que pour des sommes supérieures à fr. 5,000 — et seulement dans des cas exceptionnels. (1249)  
 Fribourg, le 1<sup>er</sup> novembre 1890. **LA DIRECTION.**

## PASTILLES PECTORALES

du D<sup>r</sup> ROY (409)  
 préparées par



**H. ADDOR**  
 PHARMACIEN

à VALLOBRES (Suisse)

Guérison certaine des maladies des voies respiratoires, toux, rhumes, bronchites, etc.

ESSAYEZ, VOUS JUGEREZ

En vente dans les princ. pharmacies en boîtes de 100 pastilles, 1 fr. 20.

### Hasard!!!

Ensuite de la saison avancée j'ai été à même d'acquiescer le stok tout entier d'une grande fabrique de châles et j'ai puis, par conséquent, fournir à chaque dame un grand châle épais et chaud au prix excessivement réduit de

**3 Francs.**

Ces châles très modernes sont fabriqués en couleur grise (3 nuances: gris-clair, gris, gris-foncé), avec de fines franges, un bord foncé, 150 centimètres de longueur et 150 centimètres de largeur. C'est le plus grand châle. (1017/539/56)

Expédition contre remboursements par la

**MAISON D'EXPORTATION**

(D. Klekner)

Vienne, I. Postgasse 20.

## Avis aux Dames

La soussignée a l'honneur d'aviser les dames de Fribourg qu'elle vient de s'établir comme **couturière**. Robes et confections. Elle se recommande par un travail prompt et soigné. (1279)

**Annette Uholz.**

**36, rue des Alpes, 36.**

En vente à l'Imprimerie catholique:

**SON ÉMINENCE**

## le Cardinal MERMILLOD

### RÉCIT DES FÊTES

DE

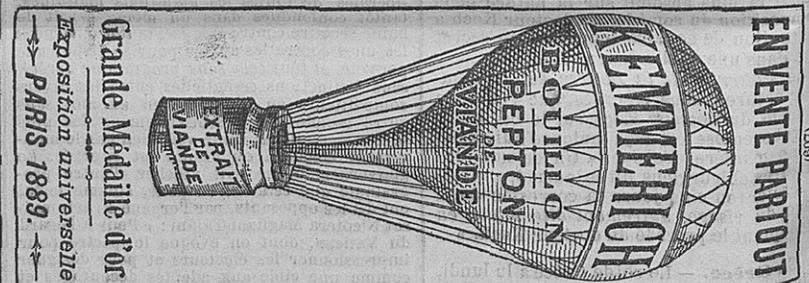
SA PROMOTION A ROME

ET DE

sa réception en Suisse et à Fribourg

JUIN-JUILLET 1890

Un beau volume de 120 pages, imprimé en deux couleurs, avec filets rouges et un beau portrait de Son Eminence. Prix: **1 franc.**



## ON DEMANDE

un fermier pour le 31 décembre 1890 chez **M. Bisler, à Calèves, près Nyon.** S'adresser à **M. Louis Bonnard, avocat, à Nyon.** Bonne situation pour faire le commerce du bétail. (1173)

En vente à l'Imprimerie catholique:  
 Vient de paraître:

**R. P. DIDON**

## Jésus-Christ

2 beaux vol. in-8° avec cartes et plans, **16 francs.**

## L'ÂME HUMAINE

EXISTENCE ET NATURE

PAR LE

**R. P. Marie-Thomas COCONNIER**

DES FRÈRES PRÊCHEURS

Ancien Professeur de philosophie scolastique à l'Institut catholique de Toulouse, Professeur de théologie dogmatique à l'Université de Fribourg en Suisse.

**Prix: 3 fr. 50**

## HISTOIRE

DU

## Général de Sonis

par Mgr BAUNARD

**Prix: 4 francs**

Bernadette-Kalender 0.60 c.  
 Monika-Kalender 0.60 c.  
 Einsiedler-Kalender 0.50 c.  
 Almanach du Coin du feu 0.50 c.

## TRACTATUS

DE

## LOCIS THEOLOGICIS

auctore

**Fr. Joachim-Joseph BERTHIER, ord. præd.**

S. Theol. lect.

**Prix: 8 francs**

En vente à l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE à Fribourg

En vente à l'Imprimerie catholique:  
 Almanach du Laboureur 0.25 c.  
 Almanach des Chaumières 0.50 c.

SANCTI

## THOMÆ AQUINATIS

Summa theologia

Diligenter emendata, Nicolai Silvii, Billnart et C.-J. Drionis notis ornata. 13<sup>e</sup> édit., 8 vol., in-8.

**Prix: 21 fr.**

Cette édition, devenue classique dans les grands séminaires français et étrangers, a été revue avec le plus grand soin. Le papier, très beau de qualité, peut supporter des annotations à l'encre, avantage précieux pour les étudiants.

Almanach de l'Ouvrier 0.50 c.  
 Almanach du Soldat 0.25 c.  
 Almanach illustré des familles 0.50 c.  
 Almanach de l'Atelier 0.25 c.